

**Arrêté portant nomination du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2017, dans les académies de NANTES, POITIERS et RENNES.**

Le président de l'Université de Nantes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des examens professionnalisés réservés de recrutement des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2017 ;

**ARRETE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2017, dans les académies de NANTES, POITIERS et RENNES :

Madame OBE Sabine, bibliothécaire assistante spécialisée de classe supérieure, présidente, Université de Nantes, Nantes.

Madame PERRET-MOUSSART Veronique, ingénieure d'études de 2ème classe, experte, Université Rennes 2, Rennes.

Madame BOURY-MARIOTTE Laurence, responsable adjointe de la bu droit économie et gestion, Université de Rennes 1, Rennes.

Monsieur CHALLET Pascal, directeur de l'atelier canopé de Loire atlantique, Canopé, Nantes.

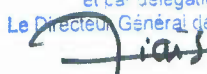
Monsieur CHETAILLE Benoit, assistant ingénieur, Université de Nantes, Nantes.

Monsieur LEVEQUE Stéphane, ingénieur de recherche de 1ère classe, suppléant, Université de Nantes, Nantes.

Fait à Nantes, le 31 mai 2017

Olivier LABOUX

Pour le Président de l'Université de Nantes  
et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Thierry BIAIS  
Président de l'Université de Nantes